



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Avancement du dossier de candidature de la France à l'exposition universelle

Question écrite n° 1072

Texte de la question

M. Xavier Breton interroge Mme la ministre de la culture sur l'avancement du dossier de candidature de la France à l'exposition universelle de 2025. Cet événement peut être un atout formidable pour le développement économique, l'attractivité et le rayonnement de la France, car le monde entier aura les yeux tournés vers le pays qui organisera cette exposition universelle. Les premières études évaluent le nombre de visiteurs de l'évènement à plus de 40 millions ; elles prévoient aussi un impact économique total de plus de 23 millions d'euros, générant une croissance du PIB de 0,5 % et créant 160 000 emplois durables. En novembre 2016, la France a déposé officiellement sa candidature. Au mois de juillet 2017, Paris-Saclay a été choisi comme site de la candidature française. Plus que jamais la France est donc déterminée à accueillir cet événement exceptionnel. Aussi il lui demande ce que prévoit le Gouvernement pour soutenir la candidature de la France à l'exposition universelle de 2025 en vue de la sélection du pays hôte qui aura lieu en novembre 2018 lors de l'assemblée générale du BIE (Bureau international des expositions).

Texte de la réponse

Le thème choisi par la France pour l'Exposition Universelle de 2025 qu'elle souhaite organiser est « La connaissance à partager, la planète à protéger ». Un thème dont la composante culturelle est évidente, puisque la culture comprend intrinsèquement une dimension de partage et de diffusion. Le Gouvernement souhaite que cette Exposition Universelle soit conçue comme une fête, pour partager idées et émotions autour des enjeux de développement durable et mettre en commun les savoirs autour d'un thème qui reflète les engagements de la France et lui permet de mettre son rayonnement international au service d'une cause qui impacte toute la planète. Et cette candidature, portée par l'ensemble du Gouvernement, est légitime à plusieurs titres : L'Histoire de la France, marquée par le siècle des Lumières qui a fait de la connaissance un vecteur de liberté et de progrès ; le territoire français, ses traditions et son art de vivre qui présentent une large diversité d'atouts et un réel potentiel de partage ; son exigence artistique, intellectuelle et scientifique, qui s'incarne dans son tissu universitaire, sa dynamique entrepreneuriale et ses initiatives culturelles ; et, bien entendu, son engagement pour la planète, qui s'appuie sur la contribution active du pays aux grandes initiatives internationales, et notamment son rôle dans le succès de la COP21. Aussi, l'ensemble des services de l'État sont mobilisés sous la coordination de Monsieur Pascal Lamy, délégué interministériel pour la candidature française à l'Exposition Universelle, afin de donner un maximum de chance à cette candidature. Le dossier de candidature, officiellement déposé le 28 septembre dernier auprès du Bureau International des Expositions (BIE), est entré actuellement dans la phase diplomatique, qui consiste à en présenter les détails et les atouts aux quelque 170 pays membres du BIE devant se prononcer par vote en novembre 2018, afin de départager la France, la Russie, l'Azerbaïdjan et le Japon. L'exceptionnel rayonnement culturel de la France, l'excellence de son innovation, son art de vivre, qui s'ajoutent à la qualité de ses infrastructures et de son savoir faire dans le tourisme et l'organisation de grands événements internationaux, sont autant d'atouts qui seront mis en valeur par les diplomates français et les personnalités politiques au plus haut niveau, tout au long de cette année. À Paris-Saclay, sur le site d'exception retenu pour sa candidature, la France offrira au monde une vitrine vivante du

thème « La connaissance à partager, la planète à protéger ». Le « Village global », conçu pour accueillir tous les visiteurs et participants à l'Exposition, se situera au sein d'un campus urbain, creuset du partage du savoir, multiculturel et international. En outre, la période de l'Exposition coïncide avec de nombreux événements culturels, sportifs ou professionnels, qui auront lieu en région parisienne, et en particulier à Paris-Saclay, susceptibles d'attirer de nombreux visiteurs. Organisés dans l'ensemble de la région du Grand Paris, ces multiples événements prévus de mai à octobre permettront, avec l'offre touristique de la région, de compléter et d'animer le séjour des visiteurs de l'Exposition Universelle. Dans le domaine artistique et culturel, on pourrait citer le festival Rock en Seine, les grandes expositions à Paris, le Festival Jazz à la Villette, les manifestations gratuites telles que la fête de la musique, les concerts organisés dans les principaux lieux culturels du Grand Paris ou encore les spectacles du château de Versailles (Grandes Eaux Musicales et Grandes Eaux Nocturnes), qui sont autant de manifestations auxquelles les visiteurs étrangers pourront participer lors de leur séjour. Certains de ces événements pourront entrer en résonance avec le thème de l'Exposition. Le Gouvernement a par ailleurs une ambition forte de fédérer le plus grand nombre de participants autour du thème : pays, institutions internationales, associations, organisations non gouvernementales et fondations, entreprises, « clusters », institutions académiques... avec une attention toute particulière portée aux pays en développement, afin de les impliquer autour des enjeux soulevés par le thème.

Données clés

Auteur : [M. Xavier Breton](#)

Circonscription : Ain (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1072

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [12 septembre 2017](#), page 4328

Réponse publiée au JO le : [26 décembre 2017](#), page 6727